

DIALOGUE

bulletin d'information municipale

N° 28 . Juin 2017

**La RD 14
est sécurisée**


MONTANS

Un sentier de randonnée autour du lac des Teulières.

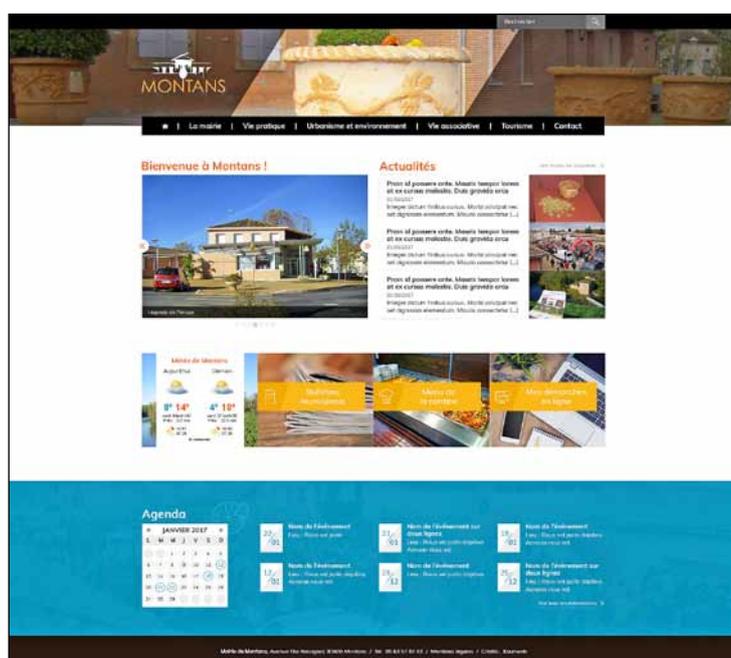


Dans un précédent bulletin, nous vous avons annoncé la création d'un sentier de randonnée autour du Lac des Teulières. Ce projet, qui a pris un peu de retard, va prochainement arriver à son terme.

Réalisé avec l'appui technique du Syndicat Mixte Rivière Tarn et plus particulièrement de son représentant Monsieur Yoan Icher, ce sentier d'une longueur d'environ 2 km, permettra de découvrir le site du Lac avec sa faune ainsi que le patrimoine des rives du Tarn (anciens ponts du chemin de halage, source, bambouseraie...). Avec l'accord du propriétaire, le vieux four gallo-romain situé sur le cheminement et envahi par la végétation, pourra faire l'objet d'une ou plusieurs journées citoyennes afin de le nettoyer et de le faire découvrir aux promeneurs.

Les panneaux d'accueil et d'informations pédagogiques sont arrivés et vont être installés. Après balisage du parcours par l'Office Départemental de Randonnée Pédestre et le nettoyage de certaines parties du tracé, le sentier pourra être ouvert au public. Chacun pourra s'y promener ou simplement pique-niquer sur l'une des tables au bord de l'eau, tout en profitant du calme de l'endroit. La famille « Col-Vert » y a pris ses quartiers, malgré la présence de « Maître Goupil ». Vous pourrez donc donner un crouton de pain à nos canards, mais nous comptons aussi sur vous pour le respect des lieux, en utilisant les poubelles mises à disposition. Nous remercions d'autre part tous les propriétaires concernés par le parcours, qui ont donné le droit de passage en signant une convention avec la Mairie. Ce sentier, qui fera l'objet d'une labellisation par l'Office Départemental du Pays Gaillacois, sera inauguré le samedi 1^{er} juillet 2017.

Un nouveau site internet pour la commune



Cela fait plusieurs années, depuis la cessation d'activité du précédent hébergeur, que la commune n'a plus de site internet.

Montans a travaillé en collaboration avec la communauté de communes Tarn et Dadou et les communes le désirant sur un cahier des charges commun pour la conception d'un nouveau site. La société Kauriweb, basée à Castres, a été choisie pour la réalisation du site de Montans.

Nous avons annoncé, en début d'année, une mise en ligne de notre nouveau site pour le printemps mais les travaux ont pris du retard et le site n'est pas encore totalement terminé. Ce nouveau site offrira une navigation volontairement simple, intuitive, des liens vers les sites communautaires et présentera une information utile à tous les profils de visiteurs : touriste, personne désireuse de s'installer et avant tout les habitants de la commune. Le site sera adaptable au format smartphone et tablette.

Plusieurs menus seront proposés tels la vie pratique dans la commune (le repas de la cantine, les modalités d'inscription à l'école, la liste des commerces et artisans...) ; le tourisme (restauration, hébergement, sentiers de randonnées...) ; les informations municipales (principaux travaux, téléchargements des comptes-rendus des conseils municipaux, parutions presse...) ; la vie associative (liste des associations, contacts...).

Le site se verra vivant avec, dès la page d'accueil, une rubrique actualités, un agenda avec les principaux rendez-vous et un contenu régulièrement mis à jour.



Le mot du Maire

2017 est l'année des élections, tout d'abord en janvier avec la fusion des trois communautés de communes : communautés du Rabastinois, Tarn et Dadou, Vère-Grésigne/Pays Salvagnacois. La gouvernance a changé, un nouveau bureau a été constitué et a désigné un Président. Paul SALVADOR a pris cette fonction qui est une grande responsabilité. Je le félicite et lui souhaite beaucoup de courage et de réussite pour gérer et faire évoluer ce grand territoire dans l'intérêt des 63 communes, petites ou grandes, qui le composent.

Le 23 avril et le 7 mai ont eu lieu les élections présidentielles dans un contexte bien particulier. La démocratie s'est pleinement exprimée et a désigné Emmanuel Macron, Président de la République. Souhaitons, après les élections législatives de juin, que nous ayons une équipe qui puisse gouverner et gérer la France pour garder nos valeurs républicaines et le bien-être de tous.

Malgré tous ces changements électoraux, le conseil municipal continue à porter des projets, notamment sur l'accessibilité de nos bâtiments communaux et la sécurité de nos routes.

Les aménagements de la route départementale 14 sur le secteur « Saint-Martin » sont maintenant terminés et vont permettre de sécuriser nos piétons et nos enfants sur cet axe très fréquenté.

Un gros travail a été mené pour poursuivre la dénomination des voies communales afin de garantir un repérage rapide de vos habitations. La signalétique des carrefours et l'éclairage de certains quartiers ont été budgétisés afin que cela soit mis en place au plus vite.

Nous avons également finalisé l'étude de la rénovation et l'extension de la salle de réunion et des associations du Clos des Sœurs, bien sûr en tenant compte de la mise aux normes accessibilité et d'un dispositif énergétique maximum. Les travaux devraient débuter dès le 1^{er} septembre. D'autres projets sont à l'étude et devraient voir le jour dans le deuxième semestre 2017.

Dernièrement, des atteintes aux biens et aux personnes sont venues perturber la tranquillité du quartier de La Périe. Nous nous employons, en collaboration avec les forces de l'ordre, à remédier à toutes ces incivilités qui sont inacceptables.

La famille RÉVEILLON de Puech du Taur a cédé à la commune un terrain de 6 000 m² jouxtant la piste ULM, contribuant ainsi à sécuriser cette activité, notamment en permettant les atterrissages et décollages par tous les temps et suivant les vents dominants. Qu'ils soient remerciés, au nom de la commune et du club ULM pour ce beau geste.

En mars dernier, une collègue du conseil municipal, Katia ARNOLD, a choisi de démissionner pour raisons professionnelles. Je tiens à la remercier pour le beau travail qu'elle a réalisé durant ces trois années passées, notamment avec la mise en place des rythmes scolaires et du conseil municipal jeunes. Je sais qu'elle va continuer à s'investir dans nos associations Montanaises et que l'on peut toujours compter sur son aide. Au nom de tout le conseil municipal, merci Katia.

En vous souhaitant un bel été, bonne lecture à toutes et à tous.

Gilles Crouzet

Joseph Carcenac, notre ancien collègue du conseil municipal durant deux mandats, nous a quittés.

Je tiens, avec tous les Montanais, à apporter tout mon soutien à sa famille, Nicole et ses enfants. Joseph s'était beaucoup investi dans ce beau domaine viticole qui a récemment été touché par un grave incendie.

Nous nous associons à leur peine et sommes de tout cœur avec eux.



Vote du budget

Le conseil municipal s'est réuni le 6 avril 2017 à 20 h 30 à la mairie pour voter le compte administratif 2016, le budget prévisionnel de 2017 de la mairie de Montans et du service assainissement. Le conseil municipal a également fixé les taux des différentes taxes locales.

Les faits marquants de l'année 2016

Les dotations de l'Etat continuent de se réduire pour 2016, la baisse se chiffre à -10 430 € soit - 5.5 % par rapport à 2015. Au total entre 2013 et 2016, un quart de la dotation (55 460 €) a été réduite. Ceci est considérable.

Cette diminution est compensée en partie grâce à l'attractivité de notre commune. En effet, nous accueillons chaque année de nouveaux foyers d'où de nouvelles recettes au niveau des taxes. Au global les recettes de fonctionnement ont augmenté de + 29 820 € entre 2015 et 2016.

La progression des dépenses de fonctionnement a été contenue ; entre 2015 et 2016, l'augmentation se chiffre à + 8 600 €.

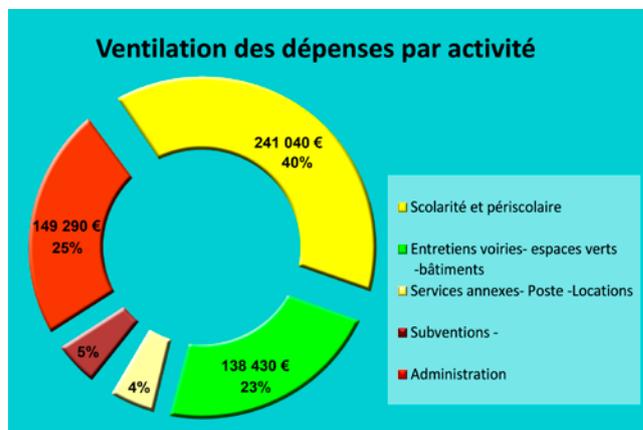
Le budget consacré à l'école et au périscolaire ne cesse de progresser depuis trois ans. Cette évolution s'explique d'une part par une augmentation du nombre d'enfants scolarisés, par la mise en place des rythmes scolaires mais aussi par une volonté des élus d'améliorer l'accueil de nos enfants au sein de l'école.

Grâce à la renégociation des taux des emprunts, nous avons pu réduire de 13 000 € la charge financière par rapport à 2015.

La commune dégage donc un excédent de fonctionnement de 170 180 € ce qui lui permet d'assurer le remboursement en capital des emprunts (78 820 €) et d'autofinancer une partie des investissements.

Dans les paragraphes suivants nous vous présentons les comptes scindés par activités et également les investissements réalisés en 2016.

Répartition du budget par grandes activités



Pour parvenir à cette ventilation, les dépenses sont réparties par grandes activités après déduction des recettes directement liées à ces domaines.

40% du budget est consacré aux élèves de l'école de Montans, il inclut les frais pour la scolarité, les NAP, la cantine, la garderie, la participation aux centres de loisirs (mercredi, vacances scolaires).

155 enfants ont été scolarisés en 2016 (moyenne entre les deux années scolaires). La mairie dépense 1 555 € par élève.

Les frais de personnel (80% de la dépense) constituent le premier poste des charges, ceci représente sept personnes en équivalent temps plein.

23% est utilisé pour l'entretien des voiries, des espaces verts, des bâtiments communaux et des éclairages publics. Quatre salariés interviennent sur ces différentes tâches. Les travaux sur les voiries (faucardage...) vien-



nent en deuxième position. Les gros travaux comme le goudronnage, les rénovations de bâtiments ne sont pas comptabilisés dans ce montant, ils sont inclus dans la section investissement

Le poste administratif absorbe un quart des dépenses. Il comprend les salariées intervenant au secrétariat de mairie et les indemnités des élus (maire et adjoints). Le reste est consommé pour les frais généraux (téléphone, affranchissement, maintenance...).

La rubrique services annexes globalise l'agence postale (déduction faite de la compensation partielle donnée par La Poste), la contribution au service incendie et la part communale pour le transport des élèves vers les collèges et lycée (150 € par élève).

La dernière activité englobe les subventions, les fêtes et cérémonies.

Les investissements de 2016

Les investissements se sont chiffrés à 382 850 € avant déduction des diverses subventions.

Ce budget conséquent s'explique en grande partie par la réalisation de trois projets, l'extension du groupe scolaire (une classe supplémentaire pour 90 730 €), l'amélioration de la voirie, l'extension des réseaux et le busage du chemin des Rives et des Prés pour un montant global de 104 960 € et enfin le début de l'aménagement de la RD 14 avec la création d'un chemin piétonnier pour 125 350 €.

Pour 2017, hormis l'achèvement des travaux sur la RD14, le projet majeur sera la rénovation de la salle du Clos des Sœurs avec la mise en conformité par rapport à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Nouveaux taux pour les taxes locales

L'année 2017 est marquée par la création de la nouvelle communauté d'agglomération regroupant les commu-

nautés de communes de Tarn et Dadou, du Rabastinois et de Vère Grésigne. Cette nouvelle entité a en charge de nouvelles compétences qui étaient auparavant exercées en totalité ou partiellement par les communes. Pour les financer, elle a voté une hausse de l'ensemble des taux appliqués sur les taxes.

Le conseil municipal demeure toujours soucieux de conserver un taux d'imposition raisonnable. C'est pourquoi, nous avons décidé de diminuer nos différents taux afin de réduire au maximum la hausse des impôts locaux. Toutefois, la mise en place de cette nouvelle organisation engendre des modifications importantes au niveau de nos services mais aussi dans l'attribution des diverses subventions. Actuellement, nous manquons de lisibilité, c'est pourquoi pour 2017 nous avons appliqué une baisse conséquente mais partielle des taux d'imposition (78%).

Commune de Montans	2016	2017	Diminution de :
Taxe d'habitation	10.9 %	9.5 %	-12.84%
Taxe sur le foncier bâti	19.12 %	18.43 %	-3.61%
Taxe sur le foncier non bâti	71.95 %	62.71 %	-12.84 %

Par rapport à la légalité, la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier non bâti doivent diminuer du même pourcentage.

En ce qui concerne la taxe d'assainissement, elle reste inchangée pour la sixième année consécutive. Elle demeure à 1.65 € par m³ avec une part fixe de 10 €.

Si vous souhaitez plus de précisions, les documents comptables sont consultables à la mairie auprès des secrétaires. Pour faciliter la lecture, l'ensemble des chiffres a été arrondi.



La Mairie rénove son parc de matériel



Le tracteur Renault et l'épaveuse SMA (plus de vingt ans de service) laissaient apparaître des signes de fatigue. La communauté d'agglomération, en ayant pris la compétence des routes, laisse la gestion de l'entretien des fossés et des accotements aux communes sous l'égide d'une convention.

De ce fait, la décision de renouveler le matériel a été prise : l'achat d'un tracteur neuf plus puissant et d'une épaveuse. En ce qui concerne le tracteur neuf, il sera polyvalent et permettra ainsi de se séparer du deuxième tracteur qui enregistre des ennuis mécaniques.

L'entretien de la voirie reste parmi les priorités des élus et nous pourrons ainsi continuer d'intervenir en temps et en heure. Avec le tractopelle acheté il y a quelques mois les services techniques peuvent ainsi intervenir avec plus d'efficacité.

Rénovation de la Salle du Clos des Sœurs



Cette salle, située au cœur du village dans l'ancien couvent, d'où le nom de Clos des Sœurs, est la principale salle de réunion de la commune. Bureau de vote en période électorale et surtout lieu de réunions et d'activités, elle est très utilisée tout au long de l'année par les associations et la municipalité. Pour répondre à cette importante utilisation et « rafraîchir » le local, le conseil municipal a décidé non seulement de faire des travaux de rénovation mais aussi d'agrandissement. En effet le projet comprend l'aménagement complet d'un local (50 m²) situé dans la cour qui sera relié à la salle de réunion par une ouverture percée au fond de

celle-ci. D'autre part, un WC intérieur aux normes d'accessibilité, sera réalisé.

Nous aurons ainsi un ensemble de deux salles (soit environ 120 m²), dotées de nouvelles menuiseries, d'un nouveau chauffage et d'une isolation renforcée, tout cela dans un souci d'économie d'énergie.

La municipalité, qui a monté un dossier pour l'obtention d'aides auprès de la Communauté d'agglomération et du Conseil Régional, déterminera prochainement les artisans qui réaliseront les travaux.

Début du chantier à la rentrée de septembre.

Aménagement de la cuisine et du bar de la salle des fêtes

Chaque année, au mois de septembre, la Mairie réunit l'ensemble des associations de la commune. Elles ont ainsi l'occasion de s'exprimer sur leurs activités de l'année et de formuler des observations ou des suggestions. C'est également le moment où est organisé le calendrier d'utilisation de la salle des fêtes, prioritairement réservée aux associations. Les dates restantes étant à la disposition des Montanais qui peuvent la louer en faisant une demande auprès du secrétariat de la Mairie. Au moment de la location, un état des lieux est effectué en présence d'un élu.

La dernière réunion du 12 septembre 2016 a mis en évidence un besoin de rénovation de la cuisine et du bar de la salle des fêtes. Le Conseil Municipal sensible à ce constat, et encouragé par l'ensemble des associations a décidé d'engager des réparations.

Concernant la cuisine, 2 associations, Génération Mouvement et la Pétanque Montanaise se sont proposées pour réaliser les travaux. Un rendu très satisfaisant qui passe par un plan de travail, des étagères de rangement, un chariot, un nouveau frigo, un four pour réchauffer, des évacuations réglementaires.

Concernant le bar, devenu vétuste et d'une instabilité dangereuse, une rencontre avec les associations a permis de déterminer le gabarit et la mobilité nécessaire à son rangement. Le nouveau bar a été livré le 5 mai,

Ces nouveaux aménagements, très agréables et très fonctionnels, permettent une grande commodité d'utilisation. Ce bénévolat professionnel, à l'initiative de Francis JAU, Christian VERGNAUD et Jean-François KORALEWSKI, profite à tout



le monde et permet à la commune de réaliser des économies.

Le Conseil Municipal remercie cette initiative qui améliore le service public et qui peut donner un élan à d'autres projets et à une générosité citoyenne.

Normalisation des adresses dit « adressage » en zone rurale



La commune de Montans débute un processus consistant à dénommer les voies de la commune et à numérotéer les habitations.

Pour quelles raisons ?

Avant tout pour garantir la sécurité des habitants, en améliorant la rapidité et la qualité d'intervention des services de secours. Mais aussi pour faciliter l'acheminement du courrier, les livraisons, les relations avec les opérateurs (eau, électricité, téléphone) ; pour améliorer la localisation par GPS de votre logement et pour avoir une cartographie plus précise de la commune.

Dans cette démarche, notre équipe municipale - Valérie Mazars et Bernard Bousquet - a été accompagnée par le SIG (système d'information géographique) de la Communauté d'agglomération de Gaillac/Graulhet et en particulier Mme Jean qui nous aide sur les aspects techniques et réglementaire.

La dénomination des voies s'est effectuée sur cartographie en tenant compte d'une logique de direction et de lieux mais aussi sur le terrain avec des repérages et la rencontre de certains riverains.

A l'issue de ce travail, chaque habitation aura une adresse normalisée comportant un nom et un numéro. En zone rurale, ce numéro sera métrique, distance en mètres séparant le début de la voie et l'entrée de l'habitation. Les riverains, attachés à leur lieu-dit, pourront s'ils le souhaitent le conserver en complément d'adresse.

Pour des raisons techniques et budgétaires, la numérotation se fera en 2 ou 3 phases. La Mairie informera les habitants concernés de leur nouvelle adresse et leur distribuera gratuitement une plaque de numérotation.

Cette démarche réglementaire et complexe est essentielle pour assurer à chacun un même service et des mêmes conditions de sécurité sur l'ensemble de la commune.

Embellissement du village

Le fonctionnement s'avère bien rodé d'année en année :

- une réunion en novembre pour faire le bilan général (fleurissement, entretien voirie, faucardage, etc...) au cours de laquelle tout citoyen peut participer de manière à amener des remarques et prévoir la prochaine campagne ;
- une nouvelle réunion fin mars début avril permet d'organiser les plantations qui ont eu lieu cette année le samedi 22 avril.

Le changement d'approvisionnement dans les jardinerie permet de trouver un bon compromis qualité/prix.

Les tapis de fleurs démarrés en 2016 devant l'Archéosite et la contre-allée place de la Bouygue ont été renouvelés en mettant une bande de 10 m autour du point d'eau côté terrain de pétanque.

Des travaux ont également été réalisés dans le parc Rossignol : coupe des branches mortes sur les vieux chênes, lamier sur le pourtour, mise en place du visuel sur la rivière, plantation des premières fleurs au pied de l'oppidum.

Une bordure de jachère fleurie a été semée sur les bords du chemin du lac.

Merci aux bonnes volontés, le bénévolat est amplement apprécié. Venez plus nombreux, vous aurez la parole pour contribuer à de nouvelles idées.



Archéosite



Une nouvelle saison chéologique !

À première vue, on pourrait croire que ça part dans tous les sens ! Oui, en 2017 l'Archéosite semble plongé dans une effervescence anachronique ; un tourbillon de thèmes et d'idées... Et pourtant.

Est-ce vraiment si absurde de faire dialoguer les sciences et l'art contemporain ? D'embaucher le visiteur dans une fanfare préhisto-hystérique puis de le mener à la rencontre de chercheurs qui, au même instant, écrivent les pages futures de nos livres d'histoire ? Alors oui, durant tout l'été et ce, jusqu'à la fin de l'année, vous trouverez tout cela à l'Archéosite. Vous y croiserez également un homme qui lit tout, des conférences, des ateliers d'écriture, une soirée mortellement mortelle... et en tendant l'oreille, il se pourrait même que vous entendiez l'écho lointain de quelques-uns des bals occitans qui faisaient danser nos anciens. Mais qu'elles soient scientifiques, poétiques, artistiques ou ludiques, toutes ces rencontres sont autant de rendez-vous avec nous-même. Des rencontres pour comprendre d'où nous venons et ce que nous sommes. Il se pourrait même que l'on y distingue l'horizon vers lequel nous nous dirigeons... allez savoir !

Les journées nationales de l'Archéologie

Samedi 17 et dimanche 18 juin
(de 14h00 à 18h00) – Entrée gratuite

Prenez une grande poche. Faites-y entrer une colossale dose d'art brut, ajoutez-y une énorme ration d'archéologie, une bonne pincée de

science saupoudrée généreusement de recherche esthétique, de simplicité et de convivialité et secouez le tout vigoureusement. Ajoutez-y des mots, vos mots (les premiers qui vous viennent), puis confiez le tout à l'Homme qui lit tout... Vous voudriez en savoir plus ? Difficile pourtant d'être plus précis car durant ce week-end, c'est de votre rencontre avec tous ces ingrédients que naîtront deux soirées totalement originales autant que géniales et décalées, au cours desquelles il n'est pas impossible que vous vous



découvrez, à votre tour, une âme... art-chéologique !

Exposition temporaire : « Art-chéologie »

Du Samedi 17 juin au dimanche 17 septembre.

Une exposition qui réunit les statues d'art brut de Joseph Barbiéro, les photos de Jean-Paul Cieutat et plusieurs collections archéologiques de la statuaire gauloise et romaine... et bien devinez quoi : on en oublierait presque que toutes ces œuvres sont séparées par plus de 2000 ans !

« L'un, Joseph Barbiéro, arrachait à la pierre de Volvic les histoires qu'il voulait nous conter. L'autre, Christian Servelle, continue de battre la campagne à la recherche des roches millénaires sur lesquelles il décrypte les témoignages que les peuples passés nous ont légués. « Art-chéologie » est le fruit de cette rencontre improbable où deux mondes, deux univers différents, par-delà le temps, nous racontent au final ce que nous sommes : des hommes, tout simplement... »

Une exposition visible tout l'été jusqu'au week-end des Journées du patrimoine - Compris dans le droit d'entrée du musée

L'Archéosite couleurs été

Durant l'été, l'Archéosite ne prend pas de vacances et vous propose :

- Des visites guidées tous les jours à 15h et 16h30 (inclus dans le billet).
- Des ateliers (sur réservation, 5€ par participant, détails sur archeosite.ted.fr) :

- Pour les 4-6 ans et les 7-12 ans (tous les mercredis et vendredis après-midi)
 - En famille ou entre amis (enfant à partir de 7 ans) tous les lundis et samedis à 14h30 .

Les journées européennes du Patrimoine (samedi 16 et dimanche 17 septembre 14h-18h, gratuit).

Faisant écho à notre exposition temporaire, que diriez-vous de revenir à l'aube de l'humanité ? Au gré de votre cheminement, vous apprendrez à réaliser des parures préhistoriques, à allumer du feu, fabriquer de la colle et même à vous maquiller à la manière de nos premiers ancêtres. Vous



pourrez également découvrir et fabriquer les instruments de musique qui faisaient résonner les cavernes ancestrales. Il se pourrait même que vous vous retrouviez incorporés dans une fanfare magdalénienne... Dimanche, il sera également possible de partir à

la découverte du « petit patrimoine », qui compose les rues et les maisons de Montans grâce à Patrick Gironnet, Architecte en chef des Bâtiments de France.

Entrée gratuite.

Mortelle soirée

(samedi 07 octobre à 20h, réservation obligatoire).

Soirée d'enquête sous forme d'un « cluedo » géant, pour adultes et enfants à partir de 12 ans. 7€ (plein tarif) / 5€ (tarif participant costumé).



Fête de la science

(Du samedi 08 au dimanche 16 octobre – gratuit)

Cette année, avec le service des Archives départementales, la science a décidé de faire la fête à l'Archéosite ! Le temps d'une exposition, replongez dans l'univers festif qui rythmait les saisons dans les villages du Tarn. Vous pensez cela impossible et pourtant ! L'exposition « Jour de Fête » vous ra-

conte que rire, jouer, boire ou encore danser faisait partie de la vie de nos anciens.



Ateliers vacances de Toussaint

(Du jeudi 20 au lundi 31 octobre - 5€ par enfant ; sur réservation) :

- Pour les 4-6 ans et les 7-12 ans (tous les mardis et vendredis après-midi)
 - En famille ou entre amis (enfant à partir de 7 ans) tous les lundis et samedis à 14h30 .



Renseignements :
 05 63 57 59 16 ou
 archeosite@ted.fr.
 Toute l'actualité est à retrouver sur archeosite.ted.fr et sur la page www.facebook.com/Archeosite.Montans

Les incivilités persistent !



Une certaine constance réside dans notre commune sur les dérives de règles non respectées : dépôt sauvage de débris divers, fossés parfois jonchés de canettes ou autre qu'on lance des voitures, vitesse non respectée en agglomération, chiens qu'on laisse divaguer, etc. Tout cela implique du temps à nos services techniques, en sachant que ce sont des tâches non valorisantes pénalisant ainsi les travaux de fonctionnement de la commune.

C'est ainsi que le chemin de Babanel (sortie du village vers Gaillac) comprenait une colonne à verre très fréquentée. Malheureusement, deux à trois fois par semaine il fallait retirer des débris (voire des camions entiers). La décision contrainte et forcée est de supprimer cette colonne, de mettre un sens interdit à ce chemin en diminuant l'accès et le laissant uniquement aux riverains. Nous n'hésitons pas à avertir la gendarmerie quand les dépôts laissent des indications d'adresse. Ainsi ce petit pourcentage arrive à être puni. La colonne à verre qui se trouvait à cet endroit a été déplacée au terrain de rugby, en complément de la colonne existante déjà en ce lieu. Une colonne à verre est également à votre disposition aux ateliers municipaux et une autre au Relais à Puech du Taur.

Reliquaires et médailles à l'église du village

Suite à une donation posthume de Madame Paule Maillot, une habitante du village, un groupe de bénévoles de la paroisse de Montans a restauré un ensemble d'objets de culte :

- Un reliquaire en bronze et en étain, orné de pierres, qui semble être de la fin XVIII^e début XIX^e mais dont la datation exacte fait encore l'objet de recherches.



- Une quinzaine de médailles à l'effigie de différents saints.

D'autre part, deux autres reliquaires, contenant eux-même trois reliquaires, ont été retrouvés par ces mêmes bénévoles au fond d'une armoire à l'intérieur de l'église, et sont venus s'ajouter à cette collection.

Après un bon nettoyage, les médailles mises sous verre avec étiquettes explicatives ont été installées à l'entrée de l'église, devant les anciens fonds baptismaux. Les reliquaires, eux sont posés sur l'autel de la chapelle dédiée à Marie.

Vous pouvez donc venir les voir à l'église Saint-Martin de Montans.



EGLISE DE SAINT-MARTIN-DU-TAUR

Afin de permettre à nos églises de campagne de ne pas être oubliées, comme chaque année à Noël, l'église de Saint-Martin du Taur a ouvert ses portes les deux dimanches de fin d'année. De nombreux visiteurs, visiteuses venus des environs et d'ailleurs ont pu apprécier une crèche illuminée plus grande et plus belle que les autres années, élaborée avec soin par les bénévoles du secteur de Saint-Martin.

Le 9 juillet prochain aura lieu la fête Saint Théodorice BALAT. A cette occasion annuelle, une messe sera célébrée dans cette charmante église qui nous tient tous à cœur, suivie du verre de l'amitié dans une ambiance conviviale sur le parvis de l'église.



Brèves

● Gendarmerie de Lisle-sur-Tarn

Depuis le 1^{er} mars 2017, la gendarmerie de Lisle-sur-Tarn est ouverte au public les jours suivants :

- Lundi de 8h à 12h
- Mercredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h
- Dimanche de 9h à 12h

Pour la joindre, composer le 17 ou le 05.63.33.68.30.

● Délivrance des cartes d'identité

Une nouvelle organisation de la délivrance des cartes nationales d'identité est mise en place depuis le 7 mars 2017 dans le Tarn. Les demandeurs déposeront leur demande dans l'une des 16 communes habilitées dans le Tarn et équipées d'un dispositif de recueil : Albi, Brassac, Carmaux, Castres, Cordes sur Ciel, Gaillac, Graulhet, Lacaune, Lavaur, Mazamet, Puylaurens, Réalmont, Saint Juéry, Saint-Sulpice la Pointe, Vabre, Valence d'Albigeois.



● Montans-Taxi

Depuis le 8 mars 2017, Montans-Taxi est conventionné par la CPAM et les autres caisses. Nous sommes donc en mesure, dès maintenant et en fonction de nos disponibilités, d'effectuer vos transports médicaux pris en charge par les différents organismes. N'hésitez pas à nous contacter au 07.81.96.94.92 ou par mail olivierlesay@gmail.com (réponse sous 24 heures), nous vous renseignerons avec plaisir.

● Repas de quartier

Le repas de quartier "village Sud-Est" aura lieu le vendredi 8 septembre 2017 au lotissement les primevères.



Le PLU sur la ligne d'arrivée !

Voilà ! Ça y est ! Notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé le 29 mai 2017 par le conseil de la Communauté d'Agglomération Rabastinois - Tarn et Dadou - Vère-Grésigne Pays Salvagnacois.

En effet, après 3 ans et 9 mois de travail intensif (notre document a été mis en élaboration le 9 juillet 2013), plus de 30 réunions de la commission d'urbanisme et de planification dont 10 avec les Personnes Publiques Associées (PPA) ; 150 rendez-vous avec des administrés soucieux de leurs propriétés ; 2 réunions publiques ; des réunions spéciales à l'agriculture avec les professionnels de la commune ; des réunions spéciales avec des propriétaires concernés par des Opérations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ; le Projet

d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) étudié, complété, amendé et validé quatre

fois par le conseil municipal ; 5 passages en commissions départementales ou intercommunales diverses et variées ; des examens successifs en vue de la validation par 20 institutions, dont 13 PPA telles que l'Etat, la DREAL, les chambres consulaires, etc. la procédure de mise en révision générale de notre POS pour mise en forme de PLU est achevée !

C'est, en réalité, le travail de 67 personnes (des élus communaux et intercommunaux, des élus professionnels, des techniciens d'Etat, d'intercommunalité, de chambres consulaires et du département, de bureaux d'études privés, de bailleurs sociaux)

qui a permis de vous proposer à l'enquête publique ce document méticuleusement étudié et préparé qui a recueilli l'avis favorable de 13 PPA et du commissaire enquêteur.

Maintenant les décisions en matière d'urbanisme pourront être prises sur la base réglementaire de notre PLU fondé sur les lois Grenelle, ALUR et de modernisation de l'agriculture, sur le SCOT du Pays Vignoble Gaillacois Bastides et Val Dadou, le PLH de la communauté de communes Tarn et Dadou, et sur le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) !

En attendant... l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) que la communauté d'agglomération, compétente en la matière, devra mettre en place dans les trois à cinq ans à venir !

Le Relais

L'auto-école associative « Tiens la Route » dispense des cours de code avec des méthodes pédagogiques adaptées à des personnes rencontrant des difficultés



d'apprentissage. Elle leur permet ainsi de bénéficier d'un parcours de formation au code et à la conduite qui est individualisé et qui tient compte du rythme de chaque apprenant.

Les formateurs interviennent dans les lieux suivants : Le mardi et le jeudi de 9h à 12h au Service Jeunesse de la mairie de Gaillac, 50 place d'Hautpoul.

Le lundi de 9h30 à 12h, le mercredi et le vendredi de 9h à 12h au Relais de Montans, Puech du Taur.

Le lundi et le jeudi de 14h à 17h au Foyer Léo Lagrange à Graulhet.

En fonction de leur situation, les apprenants désirant s'inscrire pour la formation peuvent, dans certains cas, bénéficier d'une aide partielle pour financer leur parcours.

Les personnes intéressées désirant des informations sur le parcours « Permis de conduire » doivent s'adresser au Relais de Montans. Tel : 05 63 33 37 65, Contact : M. Daniel DUFRESNE

Mail : tienslaroute@lerelaisdemontans.fr

Le « vide-grenier / journée portes ouvertes » de l'association se déroulera le dimanche 1er octobre 2017 au Puech du Taur à Montans.



Montans zéro phyto

L'arrêté ministériel est officiel depuis le 1^{er} janvier 2017 pour toutes les collectivités de notre pays. Les conséquences sont au niveau pratique, surtout en ce qui concerne les désherbants et défaneurs ; il ne reste plus que les méthodes dites « écologiques » (système thermique et manuel).

Nous devons tous intégrer que les services techniques de la mairie ne sont pas en capacité d'entretenir la pousse d'herbe du printemps et de l'été sur les espaces publics. Partant de ce principe, il faudra adapter notre vision quotidienne à des espaces qui ne sont pas abandonnés mais dont la nature reprend pleinement sa liberté. Une gestion à certains endroits se fera au rotofil, les grands espaces à la tondeuse ou au broyeur. Il reste un appel à chaque citoyen qui peut intervenir sur un petit bout de rue devant sa maison (déjà démarré ponctuellement).

Les deux cimetières restent un souci, il faudra certainement aller voir des initiatives dans d'autres communes (enherbement, goudronnage des allées, gravillon à la résine, etc...).

Merci de comprendre ce cadre d'évolution dont nous devons ensemble gérer d'une façon la plus efficace tout en restant agréable. Toute suggestion ou implication seront bienvenues.



Les CM2 à l'École des Mines d'Albi



Le 23 mars, les CM2 ont participé au colloque de l'École des Mines d'Albi. Ils ont pu visiter certains laboratoires, faire des expériences, et échanger avec d'autres classes du département. Cette journée était l'aboutissement d'un grand projet mené depuis début janvier dans leur classe.

Les élèves de CM2 ont fabriqué des mini éoliennes capables d'allumer une LED. Ils ont été aidés par trois élèves ingénieurs. Ces constructions ont été réalisées avec des matériaux de récupération.

Quel formidable moyen de vivre les sciences et d'être sensibilisé aux énergies renouvelables... Bravo aux CM2 pour ces mini éoliennes!

Office de tourisme

Envie de prendre l'air ?

Rien de tel qu'une petite randonnée !

Vous n'avez pas besoin de partir loin pour vous faire plaisir. Nous comptons 27 randonnées d'une durée d'une heure à trois jours, sur le territoire de notre communauté d'agglomération. Nous vous invitons à vous balader dans le vignoble, en forêt ou sur nos plus belles collines. Nombreuses d'entre elles vous proposent des détours vers des lacs, villages et sites incontournables. Retrouvez les itinéraires en vente (0.50€ la fiche ou 5€ le pack de 24 fiches) dans nos bureaux d'accueil, ou en téléchargement gratuit sur notre site internet www.tourisme-vignoble-bastides.com.





Comité des fêtes

La Fête du village aura lieu les 9, 10 et 11 Juin 2017

Le **Vendredi 9** vous pourrez apprécier un apéro-concert, dès 19 heures, animé par «A la fenêtre». Il sera suivi à 21 h par le traditionnel concours de belote qui se tiendra à la salle des fêtes.

Le **Samedi 10**, la pétanque en doublette prendra place au cœur du village à partir de 14h30. La Gym de Montans nous fera une super démonstration de Zumba à partir de 17h, et à 19h30 vous pourrez déguster un repas sous le préau (inscriptions à l'épicerie)...la soirée se terminera en présence du groupe connu et reconnu **California**.

Le **Dimanche** la place sera investie par le grand vide-grenier (inscriptions au 05.63.57.96.21 HR), et à 19h un

apéro-concert accompagné par «Brokers» (reprises Pop/Rock) vous sera concocté par le comité avec saucisse frites à 5€....pendant tout le week-end les forains feront le bonheur de vos enfants ...

Enfin la Saint-Jean, le Vendredi 24 Juin, commencera à 19h par un apéro-spectacle saucisse frites avec Crooner et Crazygirls. A la tombée de la nuit le traditionnel feu sera allumé.

Encore une fois, notre principale satisfaction : votre participation... pour que le village garde son âme bonne enfant.

Festivement vôtre !

le Comité des Fêtes de Montans

Pétanque Club Montanais



L'association du Pétanque Club invite chaque année les Montanais à se joindre à eux pour partager des moments conviviaux durant les périodes estivales. La saison débute le lundi de pâques pour se terminer à la mi-septembre.

Durant cette période, plusieurs manifestations sont organisées le samedi après midi et sont suivies d'un repas pour terminer la journée.

Si vous souhaitez partager ces moments avec nous, vous pouvez contacter :

Le président : **Jean-François KORALEWSKI** au 06.42.34.47.29

Le secrétaire : **Chafik BADJI** au 06.27.89.09.84

Ils se feront un plaisir de vous accueillir parmi nous.

ES Montans-Peyrole-Cadalen

La saison 2016 / 2017 se termine !

L'équipe de Montans-Peyrole-Cadalen a fini deuxième de la poule après être montée en 3^e série la saison passée ! Un très bon parcours pour sa montée en 3^e série. De plus elle s'est qualifiée directement pour le quart de finale du championnat des Pyrénées malheureusement perdu contre Mazères !

Nous remercions tous les joueurs, entraîneurs, supporters, dirigeants et sponsors pour cette saison 2016/2017.

Renseignements au 06 13 87 45 18 ou au 06 79 02 65 90



Les Bartassiers



A l'image de François, Didier n'a pas souhaité se représenter. Il reste au club et n'est pas prêt à abandonner ce beau bébé appelé « Bartassiers » qu'il a conçu il y a quelques années avec Roland (on veut pas savoir comment). Le nouveau président, Brice, est son fils spirituel. Il est tout aussi fada, drôle, généreux... la seule différence c'est qu'il est plus jeune et plus beau, dixit les bartassières (mal-

voyantes) du club.

Au programme cette année : Les Angles pour le week-end de pentecôte avec les familles puis la préparation de la très populaire « Rando du cœur » en septembre et le traditionnel pèlerinage au Roc d'Azur en octobre. Que du bon ! En attendant, tous les dimanches matin, le Bartassier arpente sur son vtt tous les sentiers de la région, il progresse et descend des

bartass qu'il pensait inabornables et trop pentus il y a quelques temps, il grimpe aux arbres sur la roue arrière et le sourire aux lèvres mais il reste ouvert aux débutants qu'il attend et qu'il aide dans les côtes pour qu'ils puissent suivre sans se dégoûter car ce club à l'image de ses présidents successifs ne se prend jamais au sérieux et c'est tant mieux.

ADMR Parisot-Montans

L'ADMR (Aide à Domicile En Milieu Rural) de Parisot-Montans-Peyrole-Loupiac vous propose ses services le mardi, mercredi et vendredi de 9 heures à 12 heures. Le lundi de 9 h à 12 h présence des bénévoles. Nous sommes à votre écoute 7 jours sur 7 et vous pouvez nous joindre en laissant un message sur le répondeur de notre bureau à Saint Martin au 05 63 57 69 36.

Nous ne manquerons pas de vous rappeler.

Responsable famille : Anne-Marie Azemar pour Montans. Nous accueillons toute personne qui veut se joindre à nous en temps que bénévole.

SSI Brens (les services de soins ADMR) : 05 63 57 66 84.

Mail : admr.brens@wanadoo.fr.

FILIEN (téléassistance) 05 63 57 69 36

ESA (équipe spécialisée alzheimer 81) basé sur le SIAD (service infirmier à domicile) qui intervient à domicile sur certificat médical (15 séances) pour maintenir au domicile les personnes atteintes de la maladie d'alzheimer.

Randos Montans

Pour ses deux ans d'existence le club de randonnée pédestre passera un week-end de randonnée en Dordogne, à la découverte de sites magnifiques.

Cette année 2017 : le 17 mai, nous avons accompagné la randonnée du festival Cinéfeuille de Gaillac pour une balade ayant pour thème l'eau, avec un départ de Montans et l'arrivée au château de Lastours. Le lundi 19 juin, c'est une journée au profit des élèves du CP de l'école de Montans pour leur faire découvrir la randonnée pédestre sur un petit parcours à thème.

Le mercredi 19 juillet en soirée, ce sera une randonnée accompagnée grand public pour faire découvrir le domaine Carcenac.

Plusieurs randonnées sont organisées les mardis matin ainsi qu'à la journée les jeudis et dimanches.

Si vous aimez la nature, une activité sportive saine, rejoignez nous à la rentrée de septembre pour une licence annuelle avec assurance de 39 € en individuel ou 77 € pour une familiale.

Pour 10 € vous pouvez devenir sympathisant. Quant aux entreprises ou autres professionnels qui voudraient nous sponsoriser, nous ferions apparaître leur logo sur notre site dans la rubrique « partenaires ».

<http://clubrandosmontans81600.e-monsite.com/>

Renseignements auprès du Président Jean-Claude Bernadou, tél. 05.63.57.41.70



En dessus de Dougne le 23 février 2017.



Le club ulm de montans en Laponie

Le Pradel, 81600 Montans - <http://smulm.free.fr/>

5 catégories d'ULM forment le club ULM de Montans. Les plus connus sont les « pendulaires » reconnaissables par leur aile type deltaplane et propulsés par un moteur solidaire d'un chariot monoplace ou biplace. Les « multiaxes » sont des petits avions mono ou biplaces dont le poids ne peut pas dépasser 450kg et qui peuvent voler à plus de 200km/h. Les « paramoteurs » sont des parapentes qui peuvent être propulsés par un chariot motorisé ou par un moteur fixé dans le dos (photo).

Une quinzaine de paramotoristes sont inscrits au club. Quatre membres de cette section très dynamique ont participé à une rencontre internationale fin avril à 3000 km de Montans et à 10 km au nord du cercle polaire, sur un lac gelé, au bord de la rivière Torne qui sert de frontière entre la Finlande et la Suède. Ils ont pu effectuer des vols sous un soleil radieux, à survoler les collines enneigées environnantes, dans des paysages grandioses, tout en forêts, lacs et rivières gelées à une température vivifiante de -17°. Les aurores boréales visibles uniquement dans cette région sont gravées à jamais dans leur mémoire.



En partant vers le nord, en suivant la rivière jusqu'à Pello ville frontière, ils ont survolé le seul pont à 50 km à la ronde et en partant vers le sud c'est le cercle polaire symbolisé par un monument au bord de la rivière.

Quand la météo ne permettait pas de voler, c'était l'occasion de découvrir les joies du sauna extérieur avec - 17°. Les estomacs ont pu digérer la saucisse de réne au barbecue ou le burger de réne.

Parmi les 76 pilotes présents des 10 pays différents, nos français ont brillamment réussi les épreuves d'une compétition amicale et sont à l'honneur dans la presse suédoise.



Une compilation qui donne une idée de ce que nos 4 pilotes du club de Montans ont enduré est visible sur <https://youtu.be/OKcyqQdeNSg>
Consultez aussi l'album photo sur http://www.pbase.com/emeric/pm_svans-tein_0317



A vos neurones !

Facile

		3	9	2				1
				7				4
		7		3		5		2
		5	8			6		3
	8			3		9	5	
			5	6		8	1	7
	7			4	1			
		6		5	2			8
	4	8	1		6	3	7	

Difficile

	8			4					1
				7					
	6								
		4					2		6
			8	1		4	3		
			9						
		2			5			1	
	4		1				3	2	
					7	9			5

Chaque grille de sudoku est composée de 9 carrés de 9 cases. Complétez les grilles avec tous les chiffres de 1 à 9, qui ne doivent être placés qu'une seule fois dans chaque grille, chaque colonne et chaque carré.

Les Mirliflores

une biscuiterie artisanale à Montans



Depuis le 1^{er} avril 2017, Gwenaëlle CARRERE, 26 ans, toulousaine et Elisa FAGET, 27 ans, montanaise, ont ouvert une biscuiterie artisanale, rue de la guillemette à Montans. Diplômées d'un master en patrimoine culturel, passionnées d'histoire, mais aussi de pâtisserie, les deux jeunes femmes ont décidé d'allier leurs deux passions pour se lancer dans un projet d'entreprise, qui se concrétise aujourd'hui.

Le nom « Les Mirliflores », qui désigne à la fois un parfum aux mille fleurs, mais aussi de jeunes élégants nostalgiques de l'ancien régime, est l'illustration parfaite de leur démarche : vous faire découvrir un produit au goût original, tout en vous plongeant dans l'histoire... Elles vous proposent aujourd'hui 4 biscuits différents, qui vous feront « voyager » à travers quatre époques :

- le Moyen Age avec les Biscuits de la joie, à base de farine d'épeautre, de cannelle et d'éclats d'amandes,
- la Renaissance avec les Bridaveaux, sablés parfumés à la violette,
- le XVIII^{ème} siècle avec les Massepains au chocolat, une des premières recettes au chocolat de l'histoire, très prisées à la cour de Versailles,
- la Première Guerre Mondiale avec les Boules de Poilus, parfumés à la noisette et à la fleur d'oranger. Ces biscuits amélioraient l'ordinaire des soldats du front.

Un petit livret glissé dans chaque boîte, relate l'historique de chaque recette.

Tous les biscuits sont fabriqués sur place, sans colorant ni produit chimique, en privilégiant des matières premières locales de qualité. Si vous êtes tentés par ce voyage gourmand à travers le temps, vous trouverez leurs produits à l'Epicerie de Montans, ainsi que dans différents points de vente locaux, régionaux et des sites de vente en ligne.

Si leur projet vous a séduit, n'hésitez pas à les aider, et nous souhaitons que leur réussite soit à la hauteur de leur enthousiasme et de leur motivation.

Dialogue est le bulletin d'information édité par la mairie de Montans.

Directeur de la publication : Gilles Crouzet.

Comité de rédaction :

Gilles Crouzet, Didier Gaffié, Jean-Marie Bézios, Cathy Bigouin, Guillaume Alby, Nathalie Mur, Sophie Alari, Cyrille Maillat, Jean-Marie Ducrocq, Valérie Mazars, Bernard Bousquet, Guy Sangiovanni.

Crédit photos : Cyrille Maillat, TED, Jean-Marie Ducrocq, Guillaume Alby, Didier Gaffié, DR.

Maquette / Infographie : Jean-Marie Ducrocq.

Impression : Gaillac Imprim'

Dialogue a été tiré à 710 exemplaires sur papier recyclé.

Horaires d'ouverture
du secrétariat de mairie

Du lundi au vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Fermé au public le mardi après-midi
et le jeudi après-midi

Tél. 05 63 57 07 43 - Fax 05 63 57 56 44
Courriel : mairie.montans@orange.fr